

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 260 743,00	3 320 263,96

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 940 479,04

= = =

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	4 260 743,00	4 260 743,00
--	--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 903 588,66	4 323 584,50

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 118 048,34	245 672,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 452 380,50

= = =

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	5 021 637,00	5 021 637,00
--	---	---------------------	---------------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	9 282 380,00	9 282 380,00
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	739 450,00	0,00	852 155,00	852 155,00	852 155,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 746 000,00	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	380 000,00	0,00	467 350,00	467 350,00	467 350,00
Total des dépenses de gestion courante		2 870 450,00	0,00	3 079 505,00	3 079 505,00	3 079 505,00
66	Charges financières	85 000,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00
67	Charges exceptionnelles	258 081,73	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 928,00		27 100,00	27 100,00	27 100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 224 459,73	0,00	3 248 605,00	3 248 605,00	3 248 605,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 214 556,00		502 430,00	502 430,00	502 430,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	503 412,00		509 708,00	509 708,00	509 708,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 717 968,00		1 012 138,00	1 012 138,00	1 012 138,00
TOTAL		4 942 427,73	0,00	4 260 743,00	4 260 743,00	4 260 743,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 260 743,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	56 000,00	0,00	53 100,00	53 100,00	53 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	132 500,00	0,00	98 110,00	98 110,00	98 110,00
73	Impôts et taxes	2 140 000,00	0,00	2 229 800,00	2 229 800,00	2 229 800,00
74	Dotations, subventions et participations	916 875,00	0,00	906 100,00	906 100,00	906 100,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	0,00	31 899,96	31 899,96	31 899,96
Total des recettes de gestion courante		3 269 375,00	0,00	3 319 009,96	3 319 009,96	3 319 009,96
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 269 575,00	0,00	3 319 209,96	3 319 209,96	3 319 209,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	1 054,00		1 054,00	1 054,00	1 054,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 054,00		1 054,00	1 054,00	1 054,00
TOTAL		3 270 629,00	0,00	3 320 263,96	3 320 263,96	3 320 263,96

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 940 479,04

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 260 743,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 011 084,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 461 622,31	1 118 048,34	3 596 035,00	3 596 035,00	4 714 083,34
	Total des dépenses d'équipement	5 461 622,31	1 118 048,34	3 596 035,00	3 596 035,00	4 714 083,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 840,24	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00	249 999,66	249 999,66	249 999,66
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	24 425,93		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	249 266,17	0,00	269 999,66	269 999,66	269 999,66
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 710 888,48	1 118 048,34	3 866 034,66	3 866 034,66	4 984 083,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 054,00		1 054,00	1 054,00	1 054,00
041	Opérations patrimoniales (4)			36 500,00	36 500,00	36 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 054,00		37 554,00	37 554,00	37 554,00
	TOTAL	5 711 942,48	1 118 048,34	3 903 588,66	3 903 588,66	5 021 637,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021 637,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	278 376,00	245 672,00	418 300,00	418 300,00	663 972,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 500 000,00	0,00	2 296 651,00	2 296 651,00	2 296 651,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 778 376,00	245 672,00	2 714 951,00	2 714 951,00	2 960 623,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	103 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	419 995,84	419 995,84	419 995,84
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 300,00	0,00	4 999,66	4 999,66	4 999,66
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	106 300,00	0,00	559 995,50	559 995,50	559 995,50
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 884 676,00	245 672,00	3 274 946,50	3 274 946,50	3 520 618,50
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 214 556,00		502 430,00	502 430,00	502 430,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	503 412,00		509 708,00	509 708,00	509 708,00
041	Opérations patrimoniales (4)			36 500,00	36 500,00	36 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 717 968,00		1 048 638,00	1 048 638,00	1 048 638,00
	TOTAL	5 602 644,00	245 672,00	4 323 584,50	4 323 584,50	4 569 256,50

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	452 380,50
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021 637,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 011 084,00
--	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 100 (5)	10 600,00	49 250,00	49 250,00
	Opération d'équipement n° 102 (5)	6 058,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 105 (5)	13 748,02	4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 106 (5)		800,00	800,00
	Opération d'équipement n° 107 (5)	28 234,00	66 000,00	66 000,00
	Opération d'équipement n° 127 (5)	950,00	750,00	750,00
	Opération d'équipement n° 134 (5)	3 650,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 141 (5)	3 500,00	101 635,00	101 635,00
	Opération d'équipement n° 145 (5)	3 200,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 146 (5)		5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 155 (5)	282 066,20	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 191 (5)	198 566,54	162 000,00	162 000,00
	Opération d'équipement n° 193 (5)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 195 (5)		15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 200 (5)	28 000,00	2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 202 (5)		30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 205 (5)	129 998,87	1 700,00	1 700,00
	Opération d'équipement n° 206 (5)	59 484,66	800,00	800,00
	Opération d'équipement n° 214 (5)	30 000,00	31 000,00	31 000,00
	Opération d'équipement n° 219 (5)	3 600 524,63	3 104 000,00	3 104 000,00
	Opération d'équipement n° 224 (5)	15 400,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 235 (5)	4 158,38	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 236 (5)	303 235,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 237 (5)	390 881,34	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 238 (5)	315 853,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 240 (5)	16 750,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 241 (5)	14 763,67	5 100,00	5 100,00
	Total des dépenses d'équipement	5 461 622,31	3 596 035,00	3 596 035,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 840,24	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	24 840,24	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	249 999,66	249 999,66
1641	Emprunts en euros	194 700,00	240 000,00	240 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 300,00	4 999,66	4 999,66
1678	Autres emprunts et dettes		3 000,00	3 000,00
16878	Autres organismes et particuliers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	24 425,93	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	24 425,93	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	249 266,17	269 999,66	269 999,66
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	5 710 888,48	3 866 034,66	3 866 034,66
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	1 054,00	1 054,00	1 054,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 054,00	1 054,00	1 054,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	1 054,00	1 054,00	1 054,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00

MAIRIE DE DONVILLE LES BAINS - 50 - COMMUNE DE DONVILLE LES BAINS	BP 2015
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
041	Opérations patrimoniales (10)		36 500,00	36 500,00
2031	Frais d'études		1 500,00	1 500,00
2152	Installations de voirie		20 000,00	20 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		15 000,00	15 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 054,00	37 554,00	37 554,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 711 942,48	3 903 588,66	3 903 588,66

	+
RESTES A REALISER 2014 (11)	1 118 048,34
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021 637,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).